

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 25 Janvier 2024 – 18 heures 00

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie MORICE, Vice-Présidente

Administrateurs en exercice : 16

Nombre de présents : 13

N° 5

Objet : MODIFICATION ET APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU CCAS AU 1^{ER} JANVIER 2024

Présents

Mme MORICE – M BOIVIN – Mme DUHART – Mme CHAUFFARD
Mme DEBARBIEUX – Mme DELQUE – Mme ALBISTUR
Mme BIDART-LABROUSSE – Mme ZUGARRAMURDI – M ALVAREZ
Mme TINAUD-NOUVIAN - M BIVES-TOURON – Mme FOURNIER-DULAC

Pouvoirs

M IRIGOYEN à Mme MORICE
Mme GONZALO à Mme CHAUFFARD
Mme LEDESMA à M BOIVIN

Absents excusés

Absents

Le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé sans observation

Acte Résolutoire
Certifié conforme à l'original
Par délégué du Vice-Président

N° 5 – MODIFICATION ET APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU CCAS AU 1^{ER} JANVIER 2024

Madame Nathalie MORICE, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Jean-de-Luz, expose,

Lors de sa séance du 29 juin 2023, le Conseil d'Administration a modifié et approuvé le tableau des effectifs du personnel du Centre Communal d'Action Sociale.

Afin de renforcer le service du portage de repas à domicile et répondre à la demande croissante des usagers luziens, une 4^{ème} tournée a été créée. Il convient de modifier le tableau des effectifs comme suit :

CADRE OU EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIFS		EVOLUTION EFFECTIFS	DUREE DE SERVICE
		2024	2023		
<u>FILIERE ADMINISTRATIVE</u>					
Attaché principal	A	1	1		TC
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	1	1		TC
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	1	1		TC
Adjoint administratif	C	2	2		TC
<u>FILIERE TECHNIQUE</u>					
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	2	2		TC
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	1	1		TC
Adjoint technique territorial	C	1	1		TC
Adjoint technique territorial	C	1	0	+1	20H/semaine
Adjoint technique contractuel	C	2	2		20H/semaine
<u>FILIERE SOCIALE</u>					
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	A	1	1		TC
Assistant socio-éducatif	A	1	1		TC

Assistant socio-éducatif contractuel de droit public	A	1	1		TC
<u>FILIERE ANIMATION</u>					
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	C	1	1		TC
Adjoint d'animation	C	1	1		TC

Ce tableau est susceptible d'être modifié durant l'année au vu des promotions par avancement de grade proposées et examinées par la Commission Administratif Paritaire (CAP) du Centre de Gestion des Pyrénées Atlantiques ainsi que des besoins de service.

Il est proposé au conseil d'administration

- de modifier et adopter le tableau des effectifs comme détaillé ci-dessus :
- d'autoriser M. le Président à signer les actes afférents à ces modifications

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- après en avoir délibéré
- modifie et adopte le tableau des effectifs comme détaillé ci-dessus
- autorise Monsieur le Président à signer les actes afférents à ces modifications

Adopte à l'unanimité

La Vice-Présidente du CCAS
Nathalie MORICE

